Ajac ou pas ajac...

Par **Sophia78**, le **14/08/2015** à **22:16**

Bonsoir,
Je suis en l1 de droit. Cette année j'ai obtenue 9.10 de moyenne général. Je dois encore valider droit civil et droit constitutionnel. Longtemps contre le système ajac, j'envisage aujourd'hui cette solution. En effet, je dois rattraper ces deux matières, j'aurais donc peu d'heure de cours et j'ai peur de décrocher. en revanche, une l2 me motiverai et me ferais travailler d'avantage pour rattraper mon léger retard.

Alors voila qu'en pensez- vous ?

Par **Visiteur**, le **15/08/2015** à **13:56**

Salut.

Je suis passée par là aussi à la fin de ma L1. Il me manquait les 3 fondamentales du S1. Je connais donc tous les défauts et avantages de cette situation. C'est merdique, on ne peut pas dire le contraire.
Mais en même temps, quand tu es dans cette situation, tu ne peux pas non plus redoubler pour un seul semestre. Là tu risques de décrocher si tu n'as rien à faire (en cours) le semestre suivant. Tu as 90% de chances de foirer ta L2 puisque c'est l'année la plus dure dans la plupart des facultés au niveau des connaissances pures et de la méthode surtout. Le truc, c'est que si tu ne maitrises pas la méthode en L1 (ce qui n'est pas le cas lorsqu'on est en AJAC, c'est encore insuffisant), tu vas galérer en L2.
Mais tu ne peux pas non plus te permettre de ne rien faire pendant l'autre semestre. Donc le mieux c'est de tenter tu n'as pas grand chose à perdre: soit ça se passe bien et tu passeras en L3, soit tu referas ta L2.

Par **Sophia78**, le **15/08/2015** à **14:52**

Merci pour ta réponse.

J'ai civil et constitutionnel des deux semestres a rattraper j'ai oublié de préciser ainsi qu'économie. De plus, je crois qu'il faut un minimum de crédit à valider pour être accepter en ajac. Je sais pas s'il m'accepterons...

Par **Dragon**, le **15/08/2015** à **17:07**

Bonjour,

en général, mais ça dépend de chaque fac, tu peux passer en AJAC quand tu as validé un semestre entier ; après c'est aux risques et périls de chacun.. Si tu n'as jamais redoublé, tu peux te le permettre cette année au moins tu partiras avec de bonnes bases pour le reste de ta licence ; après je peux comprendre que tu ne veuilles pas redoubler mais dans ce cas, il va falloir redoubler d'efforts en L2 : rien n'est impossible!

Fais le choix qui te convient le mieux et surtout, ne le regrette pas!

Par **Sophia78**, le **15/08/2015** à **17:13**

Merci pour vos conseils.
Surtout que cette année ma fac passe à un système lmde3 donc les coef changent ainsi que certaines matières. J'ai peur qu'ils me disent de repasser certains matières...

Par **Visiteur**, le **15/08/2015** à **17:58**

Si tu as des matières des 2 semestres à repasser ça m'étonnerait que l'AJAC soit possible puisqu'il faut avoir validé un semestre sur les deux...
Mais c'est peut être different dans certaines facs...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés